

CRIME CRAPULEUX À SÈTOVI

Un père poignarde à mort son fils

Chris-Amos AHOLOU

Crime crapuleux, un homicide ! C'est par un couteau de table qu'un père a donné fatalement la mort à son propre enfant. Le crime a eu lieu hier à Sétovi, quartier situé derrière la Ceb Akossombo.

Il sonnait environ 14 h 20 mn lorsque le nommé Augustin Azomahou dans un état d'ivresse complète a assommé son enfant, Narcisse Azomahou âgé de 18 ans, à l'aide d'un bâton à clous. Pendant qu'il linchait le fils, ce dernier se sauvait. Mais pourchassé par son père et ne voulant pas se laisser aller comme un fignitif, Narcisse s'arrête quelques temps après et se retourne vers son papa comme pour se laisser faire ou pour se défendre. Il n'eût pas le temps de se demander quelle attitude adopter face à ces coups qu'il recevait de la part de son père. Car ce dernier parvenu à sa hauteur, sans daigner se maîtriser et sans saisir l'imminence du danger qui s'annonçait et fier du père qu'il était, surtout content de voir l'enfant l'éviter, sort le couteau qu'il enfonce dans la clavicule droite de son fils-aîné.

L'enfant courut pour aller se jeter au pied d'un voisin (un gardien) qui se reposait chez lui. Mais le trou béant occasionné par le coup de couteau qui laissait jaillir quantité de sang ne lui a pas permis de contenir sa respiration. Il s'écoule donc.

L'histoire du "voleur et l'âne" Tout est parti d'une histoire de vol de portable commis pas le fiston des jours avant son assassinat. En réalité, Narcisse vivait dans loisiveté car, n'exerçant plus le métier de mécanicien moto qu'il avait appris. Donc désœuvré et n'ayant

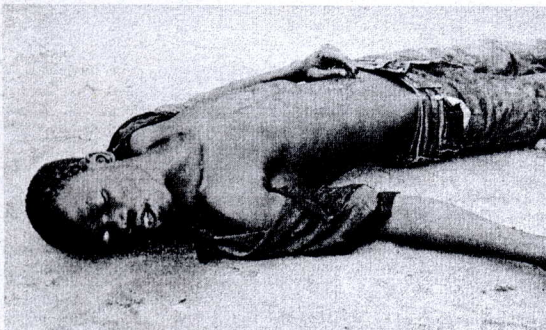
souvent rien à faire dans la journée, il commettait de petits larcins dans le quartier. C'est ainsi qu'un jour, il s'est introduit par effraction dans une maison voisine. Et profitant de l'absence d'une locataire de cette maison, il défonce la porte et vole un portable que la propriétaire de la chambre avait laissé en charge. Les enquêtes menées dans le quartier ont montré que c'est Narcisse qui est l'auteur de ce vol. C'est au moyen de conseils couplés d'intimidations, qu'il reconnu avoir volé deux portables et les a même rendus ce matin en compagnie de son père et du receleur.

Là où l'histoire du voleur et l'âne intervient, c'est que Narcisse ressemblait à Augustin son père. Outre le comportement serviable dont faire preuve celui-ci à l'égard des gens du quartier à qui il rendait quelques services contre quelques pièces d'argent, il ressemblait fort bien à son père. Bien qu'il ne soit pas un alcoolique comme lui, les deux étaient caractérisés par le vol. Puisque le vieux, avait échappé in extrémis à la vindicte populaire pour une affaire de vol de coq qu'il a commis dans le temps.

Hier donc, après s'être soigneusement soulé, il revient à la maison pour s'en prendre à son rejeton. Selon les témoignages recueillis sur place, armé d'un bâton et d'un couteau de table camouflé dans son pantalon, Augustin s'adressait à son fils en ces thèmes : «rends-moi la chose, rends-moi la chose». Le caractère de Narcisse qui faisait la sourde oreille a irrité le vieux qui a commencé par le rouer de coups jusqu'à aller au crime comme décrit plus haut.

Augustin le père, devenu en même temps le troisième laron qui, au lieu de se saisir de l'âne le réclame et ne l'ayant pas obtenu, il tue son fils Narcisse le premier voleur.

Tel est le récit des faits dont le film a laissé perplexe les habitants de Sétovi et des localités environnantes venus constater le drame. Un crime dont l'auteur s'est plongé peu après la consommation de l'acte dans un regret profond jusqu'à l'arrivée de la police qui l'embarque. Hélas, le remord tardif ne répare pas le danger encore que les circonstances du crime laisse voir la volonté de l'auteur de commettre l'homicide.



Le cadavre de Narcisse Azomahou assassiné par son père

CÉRÉMONIE DE REMISE DE MATÉRIELS

L'UNICEF fait œuvre utile

L'esplanade du stade de l'Amitié de Kouhounou a servi hier de cadre à la remise officielle d'un important lot de matériels au ministère de la jeunesse des sports et loisirs par le représentant résident de l'UNICEF au Bénin Monsieur Philippe DUHAMEL.

Didier-Brice T. OGOUMA

D'un montant estimé à trente neuf millions de francs CFA, ces matériels offerts gracieusement au ministère de la jeunesse des sports et loisirs au profit du projet 3 XS /ADO s'inscrit dans le cadre de la collaboration existant entre notre pays et deux institutions que sont l'UNICEF et le FNUAP. Composés essentiellement d'une voiture 4*4, 4 engins moto «mate 90», d'équipements sportifs, ménagers, de machines à coudre et bien d'autres, ce don profitera au centre multimédia des adolescentes et jeunes du Bénin ainsi qu'à sept communes de notre pays à savoir Pobè, Kétou, Bohicon, Djid-

ja, Bembèrèkè, Kandi et Zé. Ayant rappelé le profond lien existant entre le Bénin et l'UNICEF, le représentant de ladite institution a précisé que les présents matériels permettront de lutter efficacement contre le VIH/Sda afin que tous ensemble, nous puissions atteindre les objectifs du millénaire. C'est avec joie que Jean - Baptiste Kocou Edayé, ministre de la jeunesse des sports, et loisirs a reçu l'important lots de matériel, qui, a-t-il confirmé est la preuve tangible de l'engagement de l'UNICEF à soutenir le projet 3 SADO lequel permet de développer en faveur des adolescents et jeunes, des activités sportives, ludiques, socio-économiques et surtout d'écoute conseils pour la lutte contre les IST / VIH / SIDA.

Le ministre, a en présence des membres de son cabinet, le directeur de l'OGESA Bienvenu AMOU, la presse, et des personnes accompagnant

le généreux donateur, rassuré qu'un très bon usage sera fait desdits matériels. Bien après qu'il ait transmis les remerciements du gouvernement du Général Mathieu Kérékou, il a souhaité que toutes les fois que nous solliciterons ladite institution pour bon nombre de choses que satisfaction nous soit donnée. Ce n'est qu'un vœux !



Edayé J. Baptiste M.J.S.L.

FLAMBÉE DES PRIX SUR NOS MARCHÉS

La ligue pour la défense du consommateur marche ce mercredi

Sosthène Rolland NANI

Initiée par la ligue pour la défense du consommateur au Bénin, les consommateurs regroupés en une impressionnante coalition : « coalition contre la cherté de la vie au Bénin » marchera dans la ville de Cotonou ce mercredi 26 octobre prochain pour protester contre la hausse vertigineuse des prix des produits de première nécessité ; cause, selon le président de la Ldcb Romain Houéhou, de la paupérisation de plus en plus croissante de la grande masse. L'objectif de cette marche pacifique est, selon la coalition, de faire entendre la voix des consommateurs pauvres aux dirigeants qui n'ont pour seul souci que les élections présidentielles de mars 2006, de faire des propositions alternatives pour soulager la souffrance des consommateurs, faire prendre par les autorités des mesures sociales en faveur de toutes les couches de la

population. Cette marche qui prend départ de l'Etoile rouge en passant par le Boulevard du Canada, la mosquée de Cadjèhoun, l'Eglise Bon Pasteur pour chuter au ministère chargé de la planification et du développement visera donc à forcer la main aux autorités à procéder à l'installation immédiate de l'autorité de régulation des postes et télécommunication, à la suppression immédiate de la TVA sur le pétrole lampant et gaz domestique, l'instauration immédiate d'une TVA au taux réduit à 50 % sur le gazoil et l'essence, à l'arrêt immédiat des tentatives d'application d'une tarification indexée de l'énergie électrique au Bénin et c... Au nombre des membres qui constituent la coalition contre la cherté de la vie au Bénin on peut noter l' Afijb, Arambe Kafu-Ata, le syntnar, la Cnss, la Cspib, la Csa-Bénin, la Cstb, la Cspib, le Fonac, le réseau social Watch, le syntazeb, l'Unctb, Ong Alcrer...

POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE

Le centre d'information et de documentation des jeunes d'Abomey-Calavi livrée, à la population

Didier-Brice T. OGOUMA

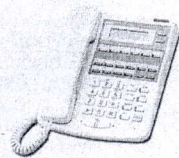
Quelques jours seulement après son passage à Abomey-Calavi dans le cadre de la tournée nationale de prise de contacts et d'échanges avec les populations à la base, le ministre Edayé avait visité ce centre qui avait l'air d'un bâtiment abandonné tout comme le centre de jeunes et loisirs d'Atchanhou dans la commune d'Athiémié. L'homme avait promis que l'inauguration dudit cen-

tre n'était qu'une question de jours. Les fruits ont en effet tenu la promesse des fleurs. Le centre qui comprend un cyber, une bibliothèque et un service d'écoute conseil est aujourd'hui fonctionnel et permettra de combler un grand vide et de redonner espoir à la jeunesse. Représentant le maire empêché, le premier adjoint placide AZANDE a montré la satisfaction du conseil communal qui, promet faire un bon usage dudit joyau.

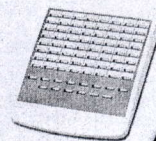
ELECTRO HALL - BENIN S.A

LG XEROX OCEAN hp DELL Distributeur Exclusif Distributeur Agréé

Tél +229 31 31 41 / 31 49 32 / 31 34 90 - Fax +229 31 15 30 - Email electro@electro-hall.com



Autocoms (PBX)



Votre Espace Téléphonie!